**Cahier des Clauses Techniques Particulières** 

**Bardage ventilé – Lot Façades**

Fourniture et pose d’un bardage rapporté type bardage ventilé constitué de panneaux décoratifs fixés sur une ossature verticale solidarisée au gros œuvre avec mise en place ou non, suivant les cas, d’un isolant.

**BARDAGE**

Les parements seront de type panneaux massifs à base de fibres de laine de roche et de résines thermodurcissables ROCKPANEL® de pouvoir calorifique supérieur (PCS) inférieur à 40 MJ/m², 100% recyclables ou équivalent.

Leur épaisseur, 8 mm ou 9 mm sera à définir selon l’exigence de réaction au feu nécessaire : B,S2,D0 pour le 8 mm ou A2,S1,D0 pour le 9 mm

Ils seront teintés en usine et recevront **un enduit transparent** (finition) facilitant le nettoyage (y compris graffitis) leur permettant de justifier d’une évaluation du contraste des couleurs >4/5 (EN 20105-A02) après 3000 heures d’exposition au Xénotest (EN-ISO 4892 part 1 et 2). Leur coefficient de dilatation thermique < 0,012 mm/m.K°.

Teinte : Au choix de la maitrise d’œuvre dans la gamme WOODS

 METALLICS

 BRILLIANT

 CHAMELEON

 **OSSATURE**

L'ossature nécessaire à la pose de ce bardage, est à prévoir au titre du présent article. Elle sera conforme aux CPT 3316 pour les ossatures bois

 CPT 3194 pour les ossatures métalliques

Et doit permettre :

* le réglage du bardage dans les trois dimensions (planimétrie, aplomb, alignement)
* le transfert des charges à la structure maçonnée, et la parfaite tenue des panneaux
* le respect d'une flèche inférieure à L/200, sous vent normal
* de minimiser les effets de déformation du bâtiment et de gérer la dilatation des panneaux.

Cette ossature doit assurer les appuis de fixation des panneaux. Dimension des ouvrages à déterminer par le fournisseur d’ossature puis à confirmer par le calcul. Fixation conforme aux prescriptions du fabricant.

Une lame d'air de 20 mm minimum doit être respectée entre le bardage et l’isolant ou la structure. La mise en œuvre du système sera conforme au document technique d'application du procédé.

**ISOLANT**

Fourniture et pose d’un panneau isolant en laine de roche de type Rockfaçade ou équivalent d’épaisseur 100 mm et de résistance thermique R = 2.85 (m².K)/W. Ensemble fixé et chevillé.

Epaisseur des panneaux sur les ébrasements de fenêtres : 30 mm.

Les isolants devront bénéficier du certificat ACERMI et seront de classement de réaction au feu Euroclasse A1 (incombustible) ou conforme au Cahiers des Prescriptions Technique du CSTB (3316). Fiche technique du produit à transmettre au bureau de contrôle et à la maîtrise d’œuvre pour validation. Mise en œuvre suivant avis technique en cours de validité et préconisations du fournisseur.

**CALEPINAGE**

Calepinage des panneaux suivant plans Architecte. L'entreprise aura prévu la réalisation d’un plan de calepinage d’exécution, échelle 1/20éme pour validation par la maîtrise d’œuvre.